

3èmes journées du BOPP les 12 et 13 mars 2010

Floréal
Koning Albertlaan 59
8370 Blankenberge



Groupe de travail de l'A.B.P.H. - Werkgroep van de B.V.Z.A.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A compléter en lettres majuscules **avant le 12 février 2010** – Un bulletin par personne
A renvoyer à Pauline CAVRENNE – pauline_cavrenne@stpierre-bru.be ou
Par fax : 02.538.67.09

Coordonnées de la personne inscrite :

Nom : Prénom :
Hôpital :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax :
e-mail :

Organisme payeur (si différent de la personne inscrite) :

Société :
Contact (nom, prénom) :
Fonction :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Fax :
e-mail :

1. Droits d'inscription :

Les organisateurs ont réservé le Floréal (lieu de déroulement du congrès) et vous proposent un hébergement sur place. Le Floréal est situé à deux pas de la mer du Nord et est facile d'accès par la route ou par les transports en commun.

Les droits d'inscription « sans hébergement » comprennent : les frais de dossier, les frais des journées scientifiques, les pauses café, les repas des 12 et 13 mars 2010, ainsi que les résumés des communications du congrès.

Les droits d'inscription « avec hébergement » comprennent en plus les frais d'hébergement et le petit-déjeuner.

Droits d'inscription	Sans hébergement	Avec hébergement
Pharmacien (<i>membre du BOPP</i>)	200 €	250 €
Industriel	400 €	450 €

Pour rappel, pour devenir membre du BOPP, rendez-vous sur le site www.afphb.be, partie protégée / [PharmaFormulary Pharmakon Bopp] / BOPP

En cas d'inscription tardive après le 12 février 2010, nous ne garantissons pas la disponibilité du logement.

2. Règlement :

Par virement au compte 001-1933401-73 au nom de l'ABPH/BVZA, **avec en communication :**

Pour les inscriptions individuelles « *BOPPDays, suivi du nom + prénom du participant* »

Pour les firmes^(*) invitant des participants « *BOPPDays, suivi du nom de la société et du nombre de participants invités* »

(*) Merci d'envoyer une liste récapitulative reprenant tous les noms + prénoms des participants pour lesquels vous payez, à Gisèle LECLERCQ (gisele.leclercq@uclouvain.be)

Afin de faciliter la réception des paiements, nous vous prions instamment de bien vouloir respecter ces consignes.

L'inscription sera prise en compte après paiement.

Date :

Signature:

Conditions de paiement : le montant total est payé lors de l'inscription

Facture acquittée envoyée, sur demande, à réception du paiement

Conditions d'annulation :

avant le 12 février 2010 : 50% du règlement

après le 12 février 2010 : 100% du règlement



Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Pauline CAVRENNE (pauline_cavrenne@stpierre-bru.be), Yvan HUON (yhuon@chu.ulg.ac.be), Caroline JANSSENS (cjanssens@chu.ulg.ac.be), Gisèle LECLERCQ (gisele.leclercq@uclouvain.be) ou Bernard VAN GANSBEKE (bernard.vangansbeke@erasme.ulb.ac.be)



Si vous souhaitez prolonger votre séjour au Floréal après les BOPP Days, vous pouvez contacter directement le Floréal . Téléphone : 050.43.21.11 – Fax : 050.43.22.22 – e-mail : blankenberge@florealclub.be - site Internet : www.florealclub.be